



## Reconnaissance de paternité

-----  
Par Chris67550

Bonjour. Je suis engagé dans une action d'aide à un ami étranger : Italien, vivant en Italie, il a deux enfants avec une Française vivant chez ses parents en France, avec les enfants âgés de quatre et six ans, qu'il ne voit que très épisodiquement, quand la mère vient avec eux pour quelques jours de vacances chez lui en Italie. Ils ont vécu quelque temps en couple, chez les parents de la mère, au début de leur relation, et puis les parents de cette femme l'ont mis à la porte de leur maison au prétexte qu'il avait perdu son emploi dans un licenciement collectif. Il espère maintenant trouver un emploi en France et veut engager une procédure de reconnaissance de ses enfants, dans l'espoir que cela lui donnera le droit et lui permettra de les voir plus régulièrement.

Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un dans cette situation très douloureuse ?

Merci d'avance